

La méthode de M. Marcel pour l'étude des langues

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **3 (1874)**

Heft 12

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

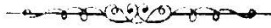
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

éblouit les yeux, celle qui n'éclaire que par derrière porte l'ombre du corps sur le banc. Les fenêtres seront pourvues de rideaux ou de persiennes soit pour modérer l'éclat de la lumière, soit pour empêcher les rayons du soleil d'arriver jusqu'à l'élève.

Les murs ou les parois de la classe seront maintenus dans un grand état de propreté. Il faudrait qu'ils fussent peints à l'huile : on pourrait ainsi les laver de temps à autre. Une couleur trop vive irrite la vue : une teinte vert clair reposerait agréablement les yeux.

Si l'on veut éviter que la salle et le mobilier ne s'imprègnent d'émanations aussi désagréables à l'odorat que dangereuses pour la santé, il faut non-seulement badigeonner ou laver les murs une ou deux fois par an, mais encore laver le plancher et habituer les enfants à faire usage de décrotoirs et de paillason.

Avant d'établir les bases d'une bonne organisation d'école, nous parlerons encore du mobilier et du matériel scolaires.



LA MÉTHODE DE M. MARCEL POUR L'ÉTUDE DES LANGUES.

Un de nos abonnés nous a adressé, il y a quelque temps, une critique de la méthode Marcel, dont nous exposons les principes dans le n° 7 du *Bulletin*. Nous serions heureux de voir une discussion sérieuse et approfondie s'engager entre les hommes compétents, sur l'enseignement des langues, que le pédantisme classique et l'esprit de routine se plaisaient à nous représenter comme un asile inviolable et fermé à la critique.

Sans prétendre nous constituer le défenseur d'un système qui n'a pas encore été expérimenté chez nous, nous nous permettrons de présenter quelques observations à l'encontre des arguments de l'honorable critique.

» Voici donc mon appréciation de l'article publié par le *Bulletin*, sur la *Grammaire pratique et comparée des langues anglai-*

» *se et française*, nous écrivait notre correspondant en date du
» 28 juillet.

» Après avoir établi que la grammaire est de deux sortes, *géné-*
» *rale* ou *particulière*, M. Marcel dit, en parlant de la grammaire
» générale, qu'elle ne peut être étudiée avec fruit que par ceux
» qui connaissent plusieurs langues et qu'elle n'aide aucunement
» à la pratique d'une seule.

» Cette assertion me paraît très-contestable. La grammaire gé-
» nérale, en tant que science grammaticale, procède, comme le
» dit l'auteur, des lois universelles de l'organisation humaine.
» Ces lois, on peut fort bien les connaître en ne possédant qu'une
» langue. Dire que la science grammaticale n'aide aucunement à
» la pratique d'une seule langue, c'est mettre sur le même pied
» le savoir et l'ignorance, c'est prétendre que l'on peut parfaite-
» ment suivre les principes généraux du langage, dont l'applica-
» tion se retrouve nécessairement dans toute langue particulière,
» sans avoir de ces principes une connaissance raisonnée. J'es-
» time donc que l'on peut se servir de la grammaire générale
» dans l'étude soit de la langue nationale, soit d'une langue étran-
» gère.

» Passons à la grammaire particulière. *Il ne faut pas en atten-*
» *dre plus qu'elle ne peut donner*, dit M. Marcel. Mais elle peut
» donner beaucoup plus que l'auteur n'en attend. Je ne saurais
» admettre qu'elle ne soit *d'aucun secours pour arriver à com-*
» *prendre une langue parlée ou écrite*. Comment, en effet, serions-
» nous parvenus, vous et moi, à comprendre la langue de Cicé-
» ron, si nous n'avions appris d'abord, dans la grammaire latine,
» les déclinaisons, les conjugaisons et la syntaxe ? (1) Vous y
» auriez suppléé par une nouvelle méthode. Soit. Il n'est pas
» moins vrai que ceux qui ont appris le latin jusqu'à présent, se
» sont servis d'une grammaire et les résultats obtenus ont fait

(1) Nous aurions pu parvenir à comprendre Cicéron, comme nous sommes parvenus à comprendre Robison, c'est-à-dire, en nous familiarisant avec le langage (parlé pour la langue maternelle, et écrit, pour les langues mortes) et non en étudiant préalablement les lois abstraites de la langue. Avant de marcher, avons-nous cru devoir faire une étude des lois de l'équilibre et de la mécanique ? Combien d'hommes comprennent parfaitement une langue, la parlent même sans avoir jamais ouvert une seule grammaire ?

» voir qu'elle leur a été d'une très grande utilité. (1) L'auteur qui
» tient à ne rien avancer sans preuves, nous oppose un argument
» péremptoire de sa façon. Jugez-en : *On n'en sent, dit-il, jamais*
» *le besoin pour acquérir ces arts* (comprendre une langue par-
» lée ou écrite) *dans la langue maternelle; donc elle n'est pas*
» *plus utile dans une autre.* Celui qui se proposerait d'étudier dé-
» sormais une langue étrangère devrait donc jeter d'abord aux
» orties toutes les grammaires, renoncer aux avantages que lui
» assurent le développement de sa raison et la connaissance de
» sa langue maternelle, en un mot, descendre au niveau de l'en-
» fant qui ne sait que bégayer, puis, se mettre à la disposition
» d'un maître qui s'efforcera d'initier de son mieux la méthode
» d'enseignement la plus naturelle sans contredit, parce qu'elle
» est la plus primitive, celle qui est pratiquée par les *bonnes*
» d'enfants.

» Ou vous mettez dans la même condition l'enfant qui apprend
» sa langue maternelle et le jeune homme qui étudie une langue
» étrangère, ou vous reconnaissez avec moi que leur position est
» totalement différente. Dans ce dernier cas, il me sera permis
» d'inférer que les méthodes ne peuvent être les mêmes (2). »

(A suivre.)

(1) Rien ne prouve que l'on n'aurait pas pu arriver au même résultat par une autre voie. D'où vient, par exemple, que, *par l'usage*, on apprend parfaitement une langue étrangère en deux ou trois ans, tandis que six à sept ans de collège suffisent à peine à vous faire bien comprendre les auteurs latins? Que de temps n'a-t-on pourtant pas consacré à l'étude de toutes les subtilités de grammaire !

(2) Entre l'enfant qui apprend sa langue maternelle ou une autre langue sur les genoux de sa *bonne*, et le collégien qui étudie une langue étrangère par les leçons grammaticales de quelque savant professeur, l'avantage est-il bien toujours du côté du professeur? D'où vient que malgré le développement de ses facultés, malgré l'étude si fructueuse de la grammaire, le jeune homme, dans nos collèges, met souvent plus de temps à apprendre une langue qu'un enfant avec sa *bonne*? Qu'on nous explique cette énigme. Du reste, il est inexact, ainsi que nous aurons l'occasion de le voir plus tard, que M. Marcel rejette complètement l'emploi de la grammaire pour l'étude des langues.

